



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

# RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI

Arts plastiques, visuels et de l'espace

L'École Nationale Supérieure des Arts  
Visuels La Cambre (ENSAV La  
Cambre)

Muriel DELTAND  
Bernard CAZAUX

05.02.2019

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Arts plastiques, visuels et de l'espace : ENSAV La Cambre.....                  | 3  |
| Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale..... | 5  |
| Partie 2 : réalisation du plan d'action initial .....                           | 7  |
| Conclusion générale.....  | 15 |
| Droit de réponse de l'établissement.....  | 16 |

# Arts plastiques, visuels et de l'espace : ENSAV La Cambre

## Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2017-2018 à l'évaluation de suivi du cursus « Arts plastiques, visuels et de l'espace ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2012-2013.

Dans ce cadre, Mme Muriel DELTAND et M. Bernard CAZAUX, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 9 février 2018 à l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels La Cambre (ENSAV La Cambre). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soit le *cluster* Arts plastiques, visuels et de l'espace, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation des programmes ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2012-2013 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques aux programmes que des recommandations plus générales sur la gestion des programmes et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience. Les conditions matérielles de l'accueil des experts ont été très favorables aux discussions et à l'examen des documents mis à leur disposition. La direction, les enseignants et les étudiants rencontrés se sont montrés très coopératifs lors des échanges et ont fait état d'une attitude parfaitement constructive.

## Composition du comité<sup>1</sup>

- Muriel Deltand
- Bernard Cazaux

---

<sup>1</sup> Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : [http://aeqes.be/experts\\_comites.cfm](http://aeqes.be/experts_comites.cfm)

## Présentation de l'établissement et des programmes évalués

L'École Nationale Supérieure des Arts Visuels La Cambre organise dix-huit cursus artistiques : Architecture d'intérieure, Céramique, Cinéma d'animation, Communication visuelle et graphique, Conservation-restauration des œuvres d'art, Design du livre et du papier / Reliure, Design industriel, Design textile, Dessin, Espace urbain, Gravure et image imprimée, Peinture, Photographie, Scénographie, Sculpture, Stylisme et création de mode et Typographie ainsi que Accessoires (uniquement au niveau du master).

Les études sont organisées en 5 ans et réparties sur 2 cycles : un bachelier et un master. L'ENSAV La Cambre propose également la formation post-diplôme de l'agrégation – pour ceux qui se destinent à l'enseignement de l'art – et prépare au doctorat en Art et Sciences de l'art coorganisé avec l'université.

Le nombre des étudiants décroît très légèrement : de 676 en 2012 / 2013 à 655 en 2016 / 2017), alors que celui des enseignants (en unités d'encadrement) a augmenté, passant de 67 à 71 (il s'agit de 71 temps pleins répartis sur environ 200 membres du personnel enseignant).

## Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Le dossier d'avancement rédigé par l'établissement et déposé en juin 2017 expose plusieurs éléments importants de contexte intervenus depuis la visite des experts en 2012 ainsi que dans le plan d'action initial de 2013.

Au niveau interne et conjointement aux recommandations que ceux-ci ont prescrites dans leur rapport, l'École a mis en place les attendus du décret Paysage<sup>2</sup> tout en ayant effectué des changements de type administratif majeurs.

D'autres changements sont intervenus plus récemment, notamment la mise en place d'une nouvelle direction après avoir été sous l'autorité d'un chef d'établissement ayant effectué trois mandatures en septembre 2017. Cette nouvelle direction est soutenue par un directeur adjoint (qui occupait précédemment la fonction de coordinateur qualité) ainsi que le recrutement d'une nouvelle personne prenant en charge la coordination qualité. La coordination qualité dans cet établissement aura vu se succéder depuis 2011, quatre coordinateurs qualité.

Aussi, l'entrée en vigueur de nouveaux prescrits réglementaires (sc. le décret Paysage) et l'évolution des prédicats pédagogiques que ce dernier comporte ont impliqué qu'une nouvelle architecture administrative soit mise en place. Et c'est chose faite. Visiblement cette architecture fonctionne grâce au renforcement des services : création de deux postes, deux équivalents temps plein de niveau 1 (un financier et un pédagogique). Ceci répond à la volonté de « sécurisation des compétences » ; il y a néanmoins matière à s'inquiéter au fait que, si le ratio est accompli en termes de quotas (nombre d'administratifs/nombre d'étudiants), il ne l'est pas au titre des fonctions qu'occupent les personnels au regard de leurs échelons hiérarchiques. En effet, le comité relève que beaucoup de personnels s'acquittent de tâches supérieures à la fonction d'un niveau très inférieur pour laquelle ils sont rétribués et ceci rend la fiabilité de l'équipe fragile à long terme. En d'autres termes, on ne peut pas exiger indéfiniment d'un agent un travail supérieur à la hauteur de sa rémunération. La fragilité du corps administratif (en sous-effectif ou rémunéré à un niveau correspondant au CESS) semble malheureusement une pratique observée dans plusieurs Écoles supérieures des arts. À l'instar des autres Écoles supérieures des arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ENSAV La Cambre est en attente d'un cadre logistique prévu à l'art. 172bis du décret du 20 juin 2008, qui l'autoriserait à réaménager un meilleur équilibre des tâches parmi les membres de son personnel administratif.

Il est à noter que l'organigramme administratif se compose actuellement de trente-sept personnes<sup>3</sup>, ce qui permet au comité de constater que le cadre est relativement stable face

---

<sup>2</sup> Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, dit « décret Paysage ».

<sup>3</sup> La cellule de direction associe au Directeur, une secrétaire de direction et une personne en charge des ressources humaines. En relation directe avec la cellule de direction, figure un conseiller en prévention ; la coordinatrice qualité ; la gestionnaire financière et une comptable. En relation directe également, une personne chargée de la communication interne et externe. Et toujours en relation directe, le directeur adjoint dont la fonction est de coordonner ce qui touche à la pédagogie. Celui-ci est assisté dans sa mission par un conseiller pédagogique, un gestionnaire ProEco, un coordinateur ERASMUS. Le secrétariat étudiant dispose de trois postes et demi. La bibliothèque, un poste et demi. Le service social, un poste. Puis viennent les surveillants, 4 postes ; les services techniques relatifs aux ateliers, 6 postes ; 4 postes concernent les travaux et les bâtiments. Et enfin pour les cuisines, cafétéria et entretien, 5 postes.

à une population étudiante grandissante. Mais aussi qu'un « Conseiller Académique » est aujourd'hui dans l'école à plein temps : il accompagne la mise en œuvre du Décret, il suit et supervise l'élaboration du programme annuel des étudiants.

Au niveau de l'implémentation imposée aux Écoles supérieures des arts, le comité a relevé le travail d'adaptation que l'école a mis en place au regard des impositions du décret Paysage (travail qui a été accompli pour l'essentiel par la direction précédente). Cela a impliqué la réorganisation du rythme de formation avec l'introduction de transdisciplinarités et la mise en place de tout ce qui favorise l'articulation théorie/pratique. Les relations entre disciplines ont été profondément modifiées. Les responsables pédagogiques des différents ateliers, tout en assurant la responsabilité pédagogique et l'organisation des activités de leur atelier, n'en travaillent pas moins en bonne intelligence et de manière coordonnée avec la Direction.

Il semble que la communication interne fonctionne de manière adaptée et pour ce qui concerne la communication externe les constats réalisés sur lors de la visite semblent probants au comité. Le site Internet de l'école est lisible par tous et comprend l'ensemble des informations importantes et nous avons noté qu'il allait être renouvelé. Un appel d'offre a été lancé et à ce jour.

Le rapport d'évaluation initiale des experts mandatés par l'AEQES (2013) et le Décret Paysage arrivaient à des conclusions identiques sur ces nécessités et les réformes proposées par l'ESA ont été ressenties de manière légitime, comme allant de soi et ont été de fait bien acceptées, y compris au niveau des découpages horaires (en dépit de leur apparence contraignante), en ceci qu'il s'est agi plus d'une clarification que d'une révolution. À cet endroit nous pouvons dire que l'École avait à maints endroits anticipé ces évolutions nécessaires qu'elle a pu accueillir et acter favorablement ; cela fait écho à ce qui était son ouverture intellectuelle et sa sensibilité aux mouvements de l'époque.

## Partie 2 : réalisation du plan d'action initial

Le plan initial développé par l'École comportait 4 axes. Chacun d'eux sont repris sous forme de paragraphes qui se donnent pour objectif de synthétiser les réflexions issues des lectures et des échanges oraux effectués lors de la visite des experts.

### **AXE 1 : organisation des études**

- Le comité relève que l'école a réorganisé de manière importante son organisation des études. Notamment la réorganisation du calendrier scolaire qui a été architecturée de manière à clarifier et à articuler les divers temps pédagogiques (année / quadrimestres / semaines) en fluidifiant les parcours qui évitent la superposition ou la simultanéité d'activités. Ceci a été réfléchi par la direction, le Conseil de Gestion Pédagogique (CGP) et avec la collaboration de la totalité des enseignants et de la coordination qualité. Nous avons déjà notifié la bonne réception et le bon emploi de ces principes qui répondent à la fois au souci des experts (2012) et à l'application du décret Paysage (2013). L'organisation du travail dans la semaine a également été repensée de manière à permettre une meilleure compréhension des emplois du temps par les étudiants, un meilleur équilibre entre les matières pouvant être fragmentées et le temps continu nécessaire à l'élaboration du projet personnel. Celle-ci est basée sur trois jours de cours artistiques et spécifiques aux cursus (les lundi, mardi et mercredi) et de deux jours de cours généraux et CASO – Cours Artistiques de Soutien à l'Option (les jeudi et vendredi). Cette organisation est équilibrée et correspond à la volonté de l'établissement d'œuvrer vers une amélioration.
- Aussi les grilles de cours ont été repensées pour une meilleure progressivité des contenus, principalement au niveau du bachelier, cours théoriques et cours artistiques de soutien à l'option (CASO). Pour ce qui concerne les étudiants en master, il a été dégagé des temps propices aux stages externes et aux départs en Erasmus. Des dossiers très complets ont été mis à la disposition des experts sur chacun des points cités.
- Au niveau des modules transdisciplinaires, le comité relève qu'ils sont mis en place pour le 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>e</sup> cycle. Si ce découpage est profitable en termes de construction pédagogique et de répartition des disciplines, il provoque cependant une sorte de déséquilibre matériel dans la fréquentation des espaces : affluence dans les ateliers les lundi, mardi, mercredi, lesquels demeurent vides en fin de semaine.
- Les experts remarquent que l'École souhaite faire le choix de limiter le nombre de ses étudiants afin de demeurer dans une envergure raisonnée, tout en mettant l'accent sur l'intégration d'un nombre plus significatif d'étudiants belges (actuellement plus de 60% des étudiants viennent de l'étranger) au regard du recrutement actuel (majorité d'étudiants étrangers plus âgés et expérimentés). Les experts ont pris note de l'importance que l'École accordait à la diversité culturelle et au recrutement plus large qu'elle souhaitait activer. Plus large dans le sens où il s'agit d'accueillir un plus grand nombre de représentants de différents milieux sociaux, économiques et culturels.

## AXE 2 : amélioration de l'articulation entre théorie et pratique

- Le comité relève qu'à l'intérieur du dispositif une réorganisation des cours répond aux prescrits règlementaires et ont été intensifiés par de nouvelles modalités pédagogiques. Ces dernières semblent plus interactives et visent à impliquer davantage les étudiants en les convoquant à confronter le contenu de leurs cours théoriques avec leur pratique artistique. Les experts relèvent qu'un accent particulier est mis en permanence sur la réflexion et sur le fait que la théorie percole sur les mises en œuvre plastiques. Tout en considérant qu'une distance critique est nécessaire à tout acte de création.
- Le comité observe qu'une réflexion commune a été engagée par les professeurs des cours théoriques concernant leurs méthodes et les contenus de leurs enseignements afin d'améliorer le rapport d'incidence entre théorie et pratique. La réflexion demeure toujours active car ce point ouvre sur ce qui fait la singularité d'une école d'art et ce qu'est la recherche en art. Des enseignants interviennent parfois en binômes (théoricien/plasticien) et toujours veillent à ce que les réflexions théoriques alimentent les pratiques artistiques. Certains projets associent des profils aussi variés que des étudiants de La Cambre avec des ingénieurs polytechniciens / de gestion et des juristes.
- Ici l'écrit est considéré comme un médium important qu'il convient aux étudiants de savoir maîtriser (y compris en tant que moyen d'expression) au niveau de la conceptualisation d'un projet mais aussi lors de la constitution du « dossier de fin d'études ». Celui-ci fait l'objet d'un réel suivi pédagogique et d'un cahier des charges de nature à encadrer sa réalisation. À titre d'exemple, depuis cette année, dans l'atelier peinture, un professeur en sociologie de l'art accompagne les étudiants et son action vise à générer des réflexions de fond et une manière investie de penser le problème qui va au-delà de la simple préparation d'un dossier selon des normes prescrites. Ailleurs, dans un autre atelier, la même pratique est mise en place mais sous la forme d'un tutorat assuré par une étudiante en agrégation.
- Dans la visée de l'articulation entre théorie et pratique plaçant la distance critique comme point nodal des pratiques de l'école, le comité a pu constater que la préparation à la sortie des études et plus largement au positionnement des acteurs de l'école sur l'insertion des étudiants diplômés dans le monde du travail n'est pas une préoccupation au premier plan. Les membres du personnel rencontrés ont exposé leur représentation sur cet accès au marché de l'emploi en insistant sur le fait que la question de la préparation professionnelle des étudiants occupe une part réduite dans leurs enseignements au profit presque exclusif de l'art. L'accent est plutôt mis sur la réflexivité des étudiants sur l'art ce qui, pour les acteurs de la formation, détermine une profession. Les experts du comité attirent l'attention que s'il est manifeste que la finalité des enseignements n'est pas forcément de répondre *stricto sensu* à des offres d'emplois professionnels, les étudiants doivent pourtant sortir avec plus que des potentialités réflexives pour accéder au marché du travail dans les conditions actuelles. La réflexivité sur l'art n'est pas tout pour se donner la capacité à se démener pour s'insérer dans les environnements de création correspondant aux attendus de leurs formations. Sans soutien, les experts attirent l'attention sur le risque bien réel de décalage entre formation reçue et réalité du bassin des emplois. Cependant, l'établissement a mis en place depuis trois ans un séminaire intitulé « Après École » qui traite des questions relatives aux métiers de la création (pratiques, statuts, économie, diffusion...); en outre, de nombreuses collaborations sont mises en œuvre déjà en bachelier et plus encore au niveau des masters avec des partenaires culturels et artistiques (institutionnels ou professionnels), via l'organisation de séminaires ou de modules transdisciplinaires.

- Des stages sont proposés aux étudiants pendant la formation. Néanmoins, les experts relèvent que plusieurs programmes ne proposent qu'une portion des tâches attendues par le futur diplômé dans la réalité professionnelle propre à cette discipline – ce qui rend complexe la prise de conscience des étudiants sur la réalité du métier. À titre d'exemples, en photographie ou en peinture, les stages se rapprochent davantage de l'assistantat que de ce qui est le cœur du métier.

### **AXE 3 : développement de l'équipement et de l'information aux étudiants**

- Au plan administratif et afin de rendre plus visibles et plus équitables les demandes des enseignants, le comité observe que l'École a mis en place un système de fiches « projet » et « demande d'investissement » afin de parvenir à une meilleure gestion des commandes.
- Le comité relève que les fiches descriptives des cours ont été actualisées et celles n'existant pas ont été produites avec la participation de la coordination qualité. Les experts observent que ces fiches ont grandement amélioré l'information donnée aux étudiants quant à l'offre pédagogique, les objectifs poursuivis, les méthodes d'enseignement et les process d'évaluation.
- Pour la question des modes d'évaluation, le comité tient à relever que le très faible nombre d'étudiants rencontrés lors de cette visite (seules trois personnes étaient présentes à cet entretien) nuance quelque peu ce qui va suivre. Ces précautions étant posées, le comité n'a pas constaté de difficultés particulières quant aux notes attribuées (souvent accompagnées d'appréciations écrites ou orales) ou à la disponibilité des enseignants (facilement joignables). En revanche, l'évaluation des cours théoriques se base sur des modalités assez classiques (le nombre de copies semblant justifier cela).
- Le comité souligne positivement les investissements matériels conséquents effectués notamment dans l'atelier informatique et reprographie, qui sont des secteurs où les avancées technologiques demandent des réajustements constants (toutefois les étudiants qui travaillent dans les annexes aimeraient qu'un accès plus favorable aux photocopieurs leur soit facilité).
- Le comité remarque également que la création d'un Fab Lab en 2014 propose aux étudiants différentes machines-outils pilotées par ordinateur. Imprimantes 3D (fabrication additive): 3 machines à extrusion de plastique fondu et une stéréolithographie. Une fraiseuse à commande numérique (fabrication soustractive) et un petit scanner 3D. Cet atelier accueille de nombreux étudiants issus d'options différentes et venant y réaliser des projets, c'est un lieu transversal d'échanges pluridisciplinaires. Depuis sa création il suscite des conférences, accueille des workshops, des stages internes, réalise des projets de fin d'études... La demande est croissante (en 2016/2017 le Fab Lab a soutenu les projets de 68 étudiants de 14 options différentes) et l'École va faire l'acquisition de nouvelles machines, il conviendra dès lors d'optimiser le mode de fonctionnement de ces ressources.
- Concernant la rénovation des bâtiments, l'École, en relation étroite avec son autorité de tutelle, la Fédération Wallonie-Bruxelles, a développé un planning progressif de remise en état des bâtiments. Elle a également trouvé les moyens de financer les divers achats de matériels (notamment numériques) indispensables à l'actualisation et au bon fonctionnement des ateliers.
- Le comité observe que les modes de fonctionnement des ateliers (mais aussi de manière générale) pourraient jouir d'accès plus ouverts, c'est à dire plus tardivement

dans la journée, surtout dans les périodes précédant les contrôles et les examens. Il convient d'observer à cet endroit que pour la génération concernée en matière de mode vie et d'horaires, le comité a constaté un décalage des besoins au regard des générations précédentes. Il conviendrait que les écoles et les lieux d'enseignements puissent en tenir réellement compte. Le comité précise toutefois que tous les sites de l'école sont ouverts jusqu'à 21:00 heures les lundis, mardis et mercredis.

#### **AXE 4 : consolidation de la démarche qualité**

- Les experts remarquent que la démarche qualité a été prise très au sérieux par l'École tout en faisant se succéder quatre coordinateurs qualité depuis 2011. Le comité relève également que l'année 2016 / 2017 fut une période particulière qui a quelque peu bousculé la gestion administrative de l'école et a pu, peut-être, ralentir l'évolution de la démarche de la qualité. Les experts relèvent que cette situation est maintenant sous contrôle, depuis le recrutement d'une nouvelle coordinatrice qualité entrée en fonction en septembre dernier 2017. Des fiches descriptives de cours ont été rédigées et un mécanisme d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mis en place. Sur ce point, les experts ont vu le formulaire qui a été mis en ligne et auquel les étudiants ont répondu avec un taux de réaction supérieur à 50 %.
- Le comité se félicite de la création d'une commission interne ainsi que de la participation de la coordination qualité à toutes les assemblées avec un certain nombre de dossiers spécifiques : reconduction des évaluations des enseignements par les étudiants, mission d'évaluation transversale de l'École et des modules transdisciplinaires, attention portée au numérique, instauration d'un archivage (en lien avec la bibliothèque) des travaux d'étudiants et des projets menés au sein de l'École comme à l'extérieur lors de partenariats, mémoire du parcours des jeunes diplômés et de leurs activités professionnelles.

Afin de préparer les étudiants à mieux comprendre les enjeux des métiers d'art et les préparer au mieux aux épreuves d'admission, les experts relèvent l'existence de deux formations préparatoires (« Antichambre » et « La Cambre / Charleroi ») qui sont exemplaires de ce point de vue. Au demeurant, et considérant ce qu'un recrutement plus large pourrait avoir de conséquences sur le niveau d'exigence initial des enseignements, il existe dès le Bloc 1 pour les étudiants en difficulté face à certains cours théoriques, un système de tutorat, d'accompagnement divers et de remédiations qui les aident à acquérir des outils de compréhension plus affûtés. Mais aussi la classe propédeutique « Antichambre » accueille à La Cambre le mercredi après-midi d'octobre à mai des élèves provenant de filières scolaires différentes et d'origines géographiques et sociales diverses (en dix ans le nombre d'inscrits a doublé et le nombre de candidats reçus ensuite à l'épreuve d'admission n'a pas cessé d'augmenter); une classe d'été (une semaine intensive) a été créée à Charleroi en collaboration avec le BPS 22 et le Musée d'Art Contemporain de la province de Hainaut dans cette même intention. Le nombre de jeunes désireux de suivre ces formations a amené la direction à envisager la création d'une seconde semaine intensive au moment du congé de Carnaval. Il s'agit pour ces stagiaires de « rencontrer, et d'approprier les langages, les attitudes et les formes propres à l'enseignement supérieur artistique ». Le comité des experts note que l'établissement développe une activité importante en matière de recherche, conçue comme un processus multiforme et multidisciplinaire. À La Cambre les questions du texte, du livre et de l'édition ont toujours constitué un mode essentiel de réflexion, de production et de transmission. Ainsi l'année dernière, en collaboration avec le groupe de recherche RIMMEL l'école a développé un certain nombre d'initiatives auxquelles étaient associées l'ASBL « Art et

Recherche ». Il est à mentionner qu'il existe au sein de l'école un coordinateur de la finalité approfondie et du 3<sup>e</sup> cycle.

Pour ce qui est de l'internationalisation, le comité relève différents points sur lesquels l'ENSAV La Cambre a progressé :

- En association avec d'autres formations à l'écriture en Europe francophone et plusieurs institutions culturelles ou d'enseignement supérieur, l'École a créé en 2016 « l'Atelier des Ecritures Contemporaines ». Il s'agit d'un programme de formation (formation continue) et d'accompagnement dédié à des jeunes auteurs (15 inscrits) désireux d'affiner leurs pratiques, de la confronter au travail d'écrivains confirmés, de l'informer et de l'enrichir de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences. Le programme se déroule sur une année scolaire principalement en soirée et le samedi. Il articule pratiques, cours, conférences et workshops, et est animé par de nombreux intervenants reconnus. En tant que formation continue, l'Atelier est valorisé à hauteur de 30 ECTS. L'École souhaite positionner d'un point de vue national et international cette formation de manière durable.
  - La direction et les enseignants de l'Atelier de Conservation et restauration des œuvres d'art ont mis en place un partenariat avec l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa. Les premiers diplômés de restauration ont été décernés en janvier 2017. La direction, les professeurs de l'atelier et leur partenaire local réfléchissent à une possible reconduction de cette convention.
  - En septembre 2016, le département Stylisme et Création de mode a étroitement collaboré à l'inauguration d'une formation dite « École de mode » au sein de l'Académie libanaise des Beaux-Arts à Beyrouth (un cursus unique dans le pays). Au plan international l'École a d'autres projets, notamment l'ouverture d'un premier programme de formation européen Erasmus Mundus consacré à la performance et à la consolidation de son partenariat avec l'Enarts de Port-au-Prince (conservation et restauration d'œuvres d'art). Le comité ne dispose pas d'informations élargies lui permettant de proposer une analyse à ce propos.
- Pour ce qui est de la diversification, il faut remarquer par exemple la création en 2015 d'un nouveau master intitulé « Accessoires » qui s'adresse aux étudiants diplômés de l'enseignement supérieur artistique. Les visées de cette formation qui apparaissent dans la définition qui en est donnée (notamment sur le site Internet) sont symptomatiques de ce qui fait l'originalité et la singularité de l'École en tant qu'elle favorise la recherche, les transversalités et un rapport singulier avec les usages des professions visées.

Au niveau du recrutement et de la mobilité des étudiants, les experts relèvent que les trois étudiants rencontrés affichent leur motif d'engagement à choisir cette École pour sa réputation importante (renom de ses professeurs, son inscription dans le milieu artistique en Belgique et la grande diversité de choix dans les filières possibles ou la qualité de telle filière en particulier). Le choix qu'ils ont fait les satisfait. La moyenne d'âge des étudiants est de 21 ans et ils estiment avoir la maturité suffisante pour choisir leur filière lors de la semaine de l'épreuve d'admission qui est organisée à dessein. Ce choix est définitif et changer de filière ne semble pas être une chose aisée (sinon pour passer de photographie à image imprimée par exemple) ; cela implique de devoir reprendre ses études dès la première année. Les experts se sont également étonnés qu'au titre des équivalences un étudiant ayant déjà obtenu à l'université une licence et ayant un niveau Bac + 4 ait été convoqué à n'entrer qu'en première année à La Cambre. Néanmoins le comité relève que cette disposition se

justifierait dans la mesure où le type de formation précédente n'aurait pas permis à l'étudiant de posséder les fondamentaux nécessaires à la poursuite de son travail dans le cadre propre à l'ESA. L'école affirme en ce sens se conformer à l'esprit de Bologne, à savoir satisfaire à une « équivalence analysée ».

- Au titre de la mobilité, il est incontestable que la mobilité étudiante a été favorisée par l'application du Décret Paysage qui prévoit des temps de stages et d'échanges notamment pour les étudiants en Master. Mais les stages sont de deux ordres : pour ce qui concerne les stages externes, l'École jouit d'un réseau et d'une notoriété y compris à l'international qui offre des lieux d'accueil en adéquation avec les expériences recherchées par les étudiants ; quant aux stages internes – qui sont une obligation pour les bacheliers – ils permettent aux étudiants de découvrir d'autres ateliers de l'école donc d'autres pratiques (à cet endroit ceux-ci ont fait remarquer aux experts qu'ils n'ont pas une bonne compréhension de ce qui prévaut au choix des candidats désirant se rendre dans tel ou tel atelier, le nombre de places étant limité, il conviendrait que les procédures d'inscription soient plus claires). D'autre part et toujours dans le cadre de la mobilité et compte tenu de la multiplicité de l'offre dans les ESA il est devenu manifeste pour les étudiants qui souhaitent poursuivre des études au-delà du premier cycle qu'ils peuvent choisir de le faire dans la même école avec les mêmes enseignants ou bien de continuer dans un autre établissement. Il s'agit donc de les préparer à ces mouvements aussi bien en termes d'information que de maturité c'est-à-dire de capacité à l'autonomie.
- L'ENSAV La Cambre mène depuis sa fondation une politique d'ouverture sur la société et sur le monde. C'est pourquoi les échanges internationaux sont nombreux et elle participe activement au programme Erasmus de l'union européenne (et programme Erasmus Belgica) qui permet aux étudiants de Master de poursuivre leur formation durant plusieurs mois dans une autre école d'art ou université européenne. Plus de septante accords ont été conclus.
- En parallèle, La Cambre a développé plusieurs programmes d'enseignement communs avec plusieurs écoles et universités européennes et internationales : le chantier européen de restauration d'une église sur l'île de Lopud en Croatie ; le réseau ECART associant 5 écoles d'art européennes autour de la céramique ; le workshop international organisé à la Cinémathèque de Tanger avec l'Institut supérieur d'art de Besançon, la HEAD (Genève) et l'école des Beaux-Arts de Tétouan ; le Master en conservation-restauration des sculptures et céramiques africaines avec l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa (déjà cité), le partenariat pluriannuel avec l'ENARTS à Port-au-Prince en Haïti (déjà cité), le réseau « Print Making Union » avec le Central St Martin's College de Londres, l'Académie d'Anvers et la HGB de Leipzig, la création d'une nouvelle école de mode à l'Académie des Beaux-arts de Beyrouth (ALBA) au Liban (déjà cité), etc. L'École est également présente, via ses étudiants et ses professeurs, dans un certain nombre de programmes, cycles de formation, chantiers de fouilles, missions de formation, etc. : en Italie, au Portugal, en Egypte, en Palestine, au Chili, au Bénin, au Cameroun, entre autres. Depuis la rentrée 2014, un Fonds a été créé pour soutenir les projets internationaux des étudiants.
- Enfin, pour parachever cette rubrique, il est très intéressant de noter qu'un enseignement de l'anglais (l'anglais en tant que nécessité véhiculaire) a été introduit sous la forme de cours d'Histoire et actualité des arts « Contemporary art ». Ce cours est proposé de manière optionnelle et rencontre un vif succès. Un second cours en anglais est en place depuis la rentrée 2017. Il est donné deux fois par an, au premier et au second quadrimestre.

## Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité

### A/ Stratégie et gouvernance

- Les experts recommandent à l'établissement de poursuivre la réflexion qu'il a engagée sur ce que pourrait être son futur positionnement sur le terrain artistique mais aussi socioéconomique. Il convient à l'ensemble des acteurs de la formation de continuer leur effort à la fois dans le sens de ce qui est favorable au rayonnement artistique mais aussi pour ce qui touche très concrètement les étudiants lorsqu'ils sont confrontés au monde du travail. En effet, si tous ne sont pas destinés à devenir des créateurs, des artistes au sens le plus souverain du terme, la plupart devront être à même de trouver un emploi dans un contexte relativement difficile actuellement. Afin d'éviter le désenchantement potentiel (et bien réel) de ceux-ci face au décalage éventuel que creuse le confort d'études supérieures face à la réalité d'un marché de l'emploi peu favorable, les acteurs de la formation sont invités à réfléchir à des solutions pragmatiques et opérantes (qui pourraient parfois avoir un caractère d'urgence) favorisant l'insertion des étudiants en sortie de formation. Ceci même si l'accent est mis par l'institution sur l'importance de la distance critique par une réflexivité élevée.
- Les experts ayant remarqué qu'une pratique de surpassement des tâches par les personnels peut créer à terme une fragilisation et des risques de démotivation, le comité recommande aux instances responsables d'être sensibles à cette situation en prenant, sans tarder, les mesures nécessaires afin d'améliorer les conditions actuelles de travail.
- Au niveau organisationnel à propos des modules transdisciplinaires, le comité invite les acteurs à réfléchir collectivement à un meilleur équilibre dans la fréquentation des espaces des étudiants du 1<sup>er</sup> cycle et le 2<sup>e</sup> cycle. Ceci afin de donner la garantie que ces espaces puissent profiter à l'ensemble de la population étudiante de l'école permettant de faire profiter à la fois cette nouvelle construction pédagogique, mais également à une meilleure répartition des disciplines.
- Le comité recommande que les modes d'accès et de fonctionnement des ateliers (mais aussi de manière générale dans l'école) puissent être plus souples. Notamment au niveau des accès et de leur ouverture sur l'année (à titre d'exemple : ouverture tardive dans la journée et intensification des possibilités d'accès lors des périodes précédant les examens et/ou remises des projets).
- Les experts recommandent à l'établissement de continuer à intensifier leurs propositions pour l'enseignement de l'anglais et de réfléchir à les intégrer dans les programmes proprement dit et non plus en option.

### B/ Démarche qualité

Comme indiqué ci-dessus, la coordination qualité installée dans ses fonctions depuis septembre 2017 poursuit l'ambition de « rendre la qualité diffuse », par le biais d'actions spécifiques. Les experts ont été sensibles à la qualité du dossier d'avancement présenté par l'École, sa clarté et la manière dont il est renseigné. Ce dossier ayant été conçu et

rédigé par le coordinateur qualité nous trouvons-là une manifestation patente de l'implication et de l'incidence de la qualité à tous les étages du fonctionnement de l'École. A ce niveau :

- Le comité invite l'ensemble des acteurs à intensifier les interactions, déjà bien présentes, entre réflexions et les actions menées par l'École en vue d'optimiser la démarche qualité et son implémentation à longue échéance.
- Le comité recommande au niveau de la forme et les modes d'évaluation des cours théoriques de veiller à ce que les choix posés par les enseignants de ces cours soient collectifs et puissent donner la possibilité d'être bien compris par les étudiants (lisibilité tant dans les contenus concernés que sur les points d'attention à améliorer chez les étudiants).

## C/ Plan d'action actualisé

En écho aux recommandations précédentes et outre les éléments présents dans ce plan d'action, le comité souhaite également soumettre à la réflexion les points suivants qui ont été identifiés lors de la visite et discutés au sein des entretiens.

- La recherche en art : au regard des préoccupations de recherche actuelles de l'école, le comité recommande à celle-ci d'intensifier les projets de recherche en interne, mais également en externe en ayant une attention particulière pour intégrer leurs retombées au sein de la formation et plus largement auprès des étudiants (mémoire, démarche de recherche..).
- Au niveau des stages proposés aux étudiants dans les différents programmes, le comité recommande d'analyser en détail l'ensemble de l'offre et de superviser le contenus et les rôles tenus par les étudiants dans toutes les disciplines afin d'être certain que la réalité des métiers possibles dans le monde du travail soit représentée ainsi que ses modalités professionnelles d'accès.

## Conclusion générale

L'École Nationale Supérieure des Arts Visuels La Cambre jouit d'une forte réputation basée sur une tradition d'excellence tant de ses enseignements que sur les recherches déjà bien implémentées dans son environnement.

Les experts souhaitent saluer et encourager la poursuite des efforts en matière de qualité déjà bien présentes dans l'École.

Néanmoins, plusieurs points devront trouver une place dans les futurs enjeux comme une réflexion collective sur son futur positionnement sur le terrain social de Bruxelles ; un meilleur équilibre des tâches pour le personnel ; une adéquation des accès des espaces et des fonctionnements des ateliers pour les étudiants ; la mise en place d'une réflexion collective de fond à propos de la préparation des étudiants diplômés et leur entrée sur le marché de l'emploi ; la continuité et le déploiement de la communication interne et externe pour ne citer que quelqu'un d'entre eux.

## Droit de réponse de l'établissement



Évaluation  
Arts plastiques, visuels et de  
l'espace

2017-2018

**Droit de réponse de l'établissement évalué**

*Commentaire général éventuel :*

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

| Partie du rapport<br>(1, 2 ou 3) | Observation de fond |
|----------------------------------|---------------------|
|                                  |                     |
|                                  |                     |
|                                  |                     |
|                                  |                     |
|                                  |                     |
|                                  |                     |
|                                  |                     |
|                                  |                     |
|                                  |                     |
|                                  |                     |

Nom, fonction et signature  
de l'autorité académique  
dont dépend l'entité

**Benoît HENNAUT**  
Directeur

Nom et signature du de la  
coordonnateur-trice de l'autoévaluation

**Godielieve VANDAMME**  
Coordinatrice qualité